

La présente division est définie suivant les points N°14, N°15, N°16, N°17, N°1.

Les limites définies par les points N°24, N°25, N°18 sont recomposées sur base de l'Atlas des Chemins Vicinaux de 1841.

Note de servitudes :
- A : servitudes de plantations, arbres hautes tiges) situées à moins de 2m de la limite, aux profits des Lots sur lesquels les plantations se trouvent

Les limites périphériques suivant les points N°19, N°20, N°13, N°12, N°11, N°10, N°9, N°8, N°7, N°6, N°5, N°4, N°3, N°2, N°1, N°21, N°22, N°23, N°24, N°25, N°19, sont recomposées sur base de la situation existante et du plan dressé par une G.E. inconnu en date du 02.04.1991 et dont le plan est enregistré dans la base de données du Cadastre, sous la référence 93017-53. Ces limites n'ont pas fait l'objet d'une vérification contradictoire.

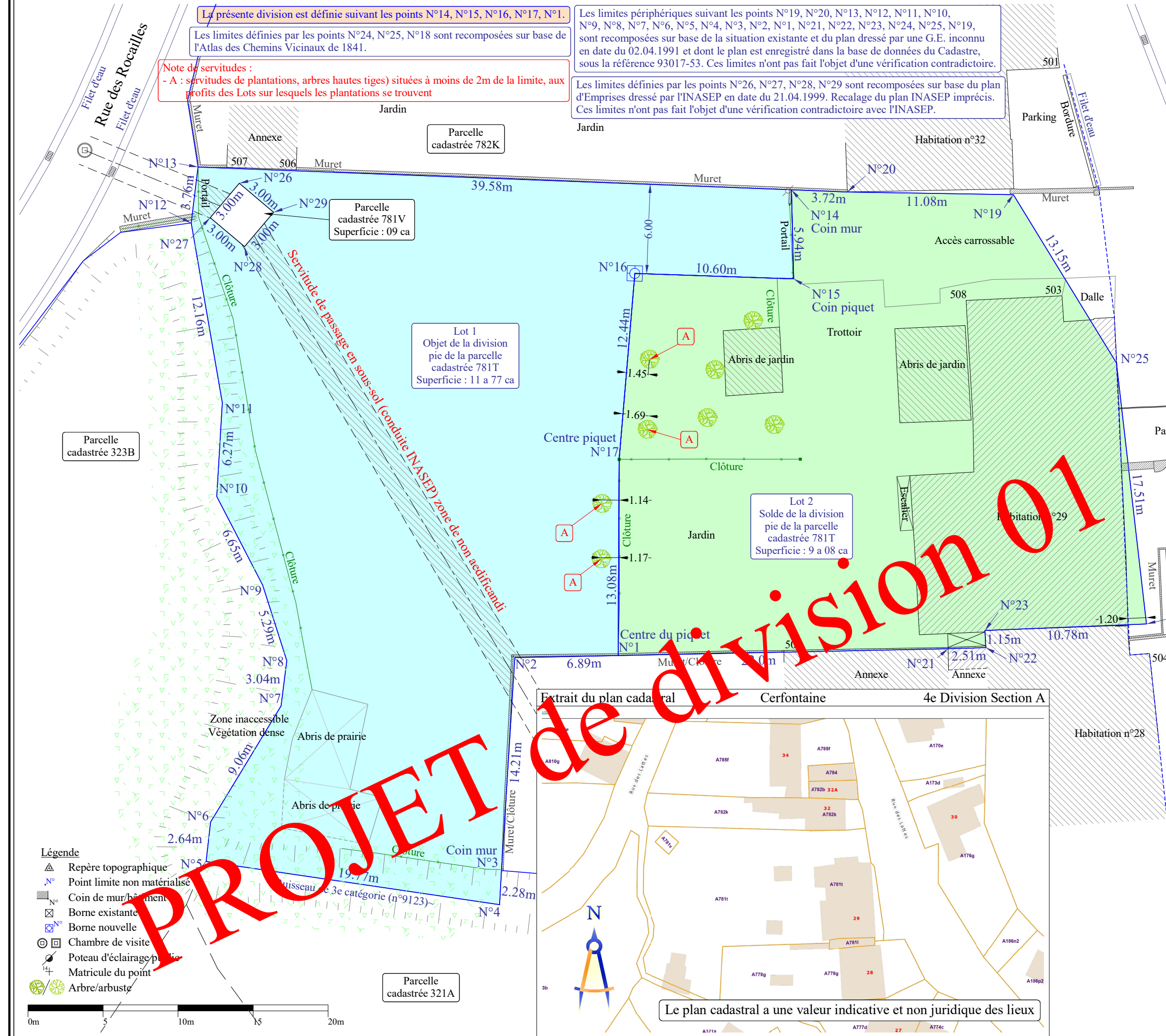
Les limites définies par les points N°26, N°27, N°28, N°29 sont recomposées sur base du plan d'Emprises dressé par l'INASEP en date du 21.04.1999. Recalage du plan INASEP imprécis. Ces limites n'ont pas fait l'objet d'une vérification contradictoire avec l'INASEP.

Tableau des références issues de la Précadastration	
N° du plan	-
Lot 1	Numéro de parcelle réservée
Lot 2	-

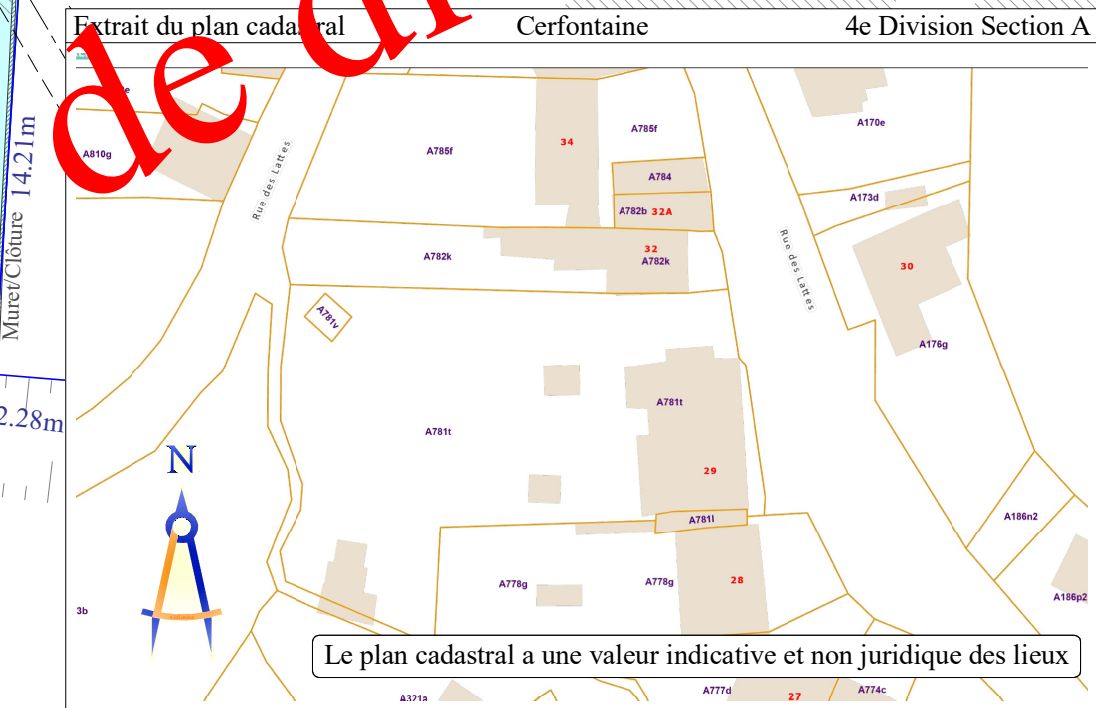
Liste des coordonnées Lambert 72

N.M. = Non matérialisé

Points	X	Y	Nature
501			Coin
503			Coin
504			Coin
505			Coin
506			Coin
507			Coin
508			Coin
N°1			Piquet
N°2			Coin
N°3			Coin
N°4			N.M.
N°5			N.M.
N°6			N.M.
N°7			N.M.
N°8			N.M.
N°9			N.M.
N°10			N.M.
N°11			N.M.
N°12			N.M.
N°13			N.M.
N°14			Coin
N°15			Coin
N°16			Borne
N°17			Piquet
N°19			Coin
N°20			Coin
N°21			Coin
N°22			Coin
N°23			Coin
N°24			Coin
N°25			Coin
N°26			N.M.
N°27			N.M.
N°28			N.M.
N°29			N.M.



PROJET de division 01



A3 Limites
géomètre-expert
04 98.66.50.93
info@a3limites.be

Province de Namur
Commune de Cerfontaine (Daussois)
4e Division Section A

Rue des Lattes 29,
Rue des Rocailles,

Plan de mesurage et de division

Mesuré le 25.06 Dressé le 03.07.2026
par le Géomètre-Expert Gabriel Addario (GEO 11/1218)
assermenté par le Tribunal de 1ère instance de Charleroi
Echelle : 1/250 Format plan : A3
Nom du fichier : 2026020MD v1

Le plan cadastral a une valeur indicative et non juridique des lieux